

# La meilleure couverture en fibre optique du Val-d'Oise



Le déploiement de la fibre optique a été finalisé par Orange en fin d'année 2016.

Commencés en 2012, la Ville et Orange ont officialisé la finalisation des travaux en Mairie principale, mardi 8 novembre 2016, en présence des habitants, des élus et des acteurs locaux. Aujourd'hui la quasi-totalité de la commune est couverte, y compris les équipements municipaux. Avec une moyenne nationale autour de 20% de couverture, ce résultat fait d'Éragny la ville du Val-d'Oise la plus avancée dans le déploiement du réseau. L'opérateur historique Orange a été chargé de réaliser les travaux de raccordement. Le réseau qu'il a déployé est le seul réseau grand public à Éragny. Toutefois, la société est tenue de donner l'accès à tout fournisseur d'accès Internet (FAI) qui proposerait une offre de fibre optique sur la Ville, après le gel commercial réglementaire d'une durée de trois mois.

Ainsi, tout logement adressable a la possibilité de choisir son opérateur et son fournisseur d'accès.

Infos pratiques

**Adressable** : la fibre a été déployée dans la rue, de la centrale du Nœud de Raccordement Optique au Point d'Aboutement devant le bâtiment.

**Éligible (ou raccordable)** : la fibre a été déployée dans la rue et dans l'immeuble, il n'y a plus qu'à installer la fibre du palier jusqu'à l'intérieur du logement.

**Raccordé** : le logement est raccordé au réseau de fibre optique de la rue jusqu'à la prise finale à l'intérieur du logement et un abonnement a été souscrit.

Source : [cerygpontoise.fr](http://cerygpontoise.fr)

Liens utiles

[Déploiement du très haut débit à Cergy Pontoise](#)

[Comment savoir si vous êtes éligible ?](#)

[Avancée de la fibre optique par quartier](#)